



French — Number 14e June 2022

Le vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons, et la varicelle (RROV) Measles, Mumps, Rubella and Varicella (MMRV) Vaccine

Protégez votre enfant. Faites-le vacciner à temps.

S'il est vacciné à temps, votre enfant peut être protégé pour la vie contre de nombreuses maladies.

Au Canada, depuis 50 ans, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin RROV?

Le vaccin RROV protège contre les maladies suivantes :

- La rougeole
- · Les oreillons
- La rubéole
- · La varicelle

Le vaccin contient une forme affaiblie des virus suivants : rougeole, oreillons, rubéole et varicelle-zona.

Approuvé par Santé Canada, il est offert gratuitement dans le cadre de la vaccination de routine de votre enfant. Appelez votre fournisseur de soins de santé pour prendre rendez-vous.

Qui devrait recevoir ce vaccin?

Le vaccin RROV est administré en une dose aux enfants de plus de 4 ans en âge d'aller à la maternelle. La plupart d'entre eux auront déjà reçu une dose du vaccin ROR et du vaccin contre la varicelle à l'âge d'un an ou peu après. La dose de vaccin RROV fournit une protection supplémentaire contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle. Les enfants de 4 à 12 ans qui n'ont pas été vaccinés contre ces maladies peuvent l'obtenir en deux doses.

Quels sont les avantages de ce vaccin?

Le vaccin RROV constitue le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle, maladies graves qui peuvent s'avérer mortelles. Faire vacciner son enfant, c'est aussi protéger les autres.

Quelles sont les réactions possibles?

Les vaccins sont très sécuritaires; il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper une seule de ces maladies.

Les réactions courantes au vaccin RROV sont de la douleur, une rougeur et une enflure au point d'injection. Une faible fièvre, l'enflure des joues ou du cou et une éruption cutanée qui ressemble à la rougeole peuvent survenir de 1 à 2 semaines après la vaccination. Très rarement, une personne

qui souffre d'une éruption cutanée semblable à celle de la varicelle après avoir reçu le vaccin peut transmettre le virus de cette maladie. Pour éviter la transmission, il faut couvrir l'éruption jusqu'à ce que les cloques soient sèches et recouvertes d'une croûte.

Les réactions plus graves incluent notamment une baisse temporaire du nombre des cellules sanguines qui empêchent le saignement (environ un enfant sur 30 000) et une encéphalite, qui est une inflammation du cerveau (environ un enfant sur un million). Le risque de souffrir d'une encéphalite à la suite d'une rougeole est d'un sur 1 000, ce qui est beaucoup plus élevé que le risque associé au vaccin. Les risques de réactions graves pouvant survenir à la suite de l'administration du vaccin RROV n'ont pas été établis. Ils pourraient être semblables à ceux liés au vaccin ROR, énoncés ci-dessus.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil®) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex., de l'aspirine) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche <u>HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye</u>.

Il est important d'attendre 15 minutes à la clinique après toute vaccination, car il existe un risque très rare – moins d'un cas sur un million – de subir une réaction allergique appelée anaphylaxie, qui peut être fatale. Les symptômes peuvent se présenter sous forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou d'enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cette réaction se produit, votre fournisseur de soins de santé sera en mesure de la traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après votre départ de la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'urgence de votre région.

Il est important de signaler à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin?

Consultez votre fournisseur de soins de santé si :

 Votre enfant a déjà subi une réaction potentiellement mortelle à une dose du vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle, ou à un composant du vaccin RROV, y compris la néomycine et la gélatine

- Son système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement médical
- Il a reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois
- Le nombre de ses plaquettes les cellules sanguines qui empêchent le saignement – a diminué à la suite de l'administration antérieure d'une dose du vaccin RRO ou RROV, sans qu'on puisse en trouver la cause
- Il souffre d'une tuberculose non traitée active
- Votre fille est enceinte ou a l'intention de le devenir. Les femmes devraient éviter de tomber enceintes pendant le mois qui suit la vaccination

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Cependant, si vous avez des inquiétudes, consultez votre fournisseur de soins de santé.

Que sont la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle?

Ce sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés dans l'air par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé. Les virus peuvent aussi se propager par le contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple par le partage de nourriture, de boissons ou de cigarettes, ou par un baiser. La varicelle peut aussi être propagée par le contact avec le liquide des cloques de la varicelle ou du zona.

La **rougeole** peut causer de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes semblables à ceux du rhume, une inflammation aux yeux causant une sensibilité à la lumière et des infections aux oreilles ou aux poumons (pneumonie). L'encéphalite, une inflammation du cerveau, est une complication plus grave qui survient chez une personne sur mille. Elle peut mener à des convulsions, à la surdité ou à des lésions cérébrales permanentes. Environ une personne sur 3 000 peut mourir de complications liées à la rougeole.

Les **oreillons** causent la fièvre, des maux de tête et l'enflure des joues et des glandes salivaires. L'encéphalite constitue l'une des complications les plus graves. Environ 1 personne sur 20 contractera une méningite ourlienne, une infection de l'enveloppe du cerveau. La surdité temporaire peut aussi survenir. La surdité permanente survient dans moins d'un cas sur 20 000. Les adultes et les adolescents touchés peuvent présenter un gonflement douloureux des testicules (environ 1 homme sur 4) ou des ovaires (environ 1 femme sur 20).

La **rubéole** peut causer des complications graves et des malformations congénitales comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques et des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale, qui touche 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées au cours des trois premiers mois de leur grossesse. La rubéole peut aussi entraîner une fausse-couche ou la naissance d'un mort-né.

La **varicelle** est causée par le virus varicelle-zona. Les enfants atteints ont en moyenne 350 cloques rouges qui

démangent. L'infection est plus grave chez les nouveau-nés, les adolescents, les adultes, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Parmi ses complications, on compte la pneumonie, l'encéphalite et les infections bactériennes de la peau. L'encéphalite peut causer des convulsions, la surdité ou des lésions cérébrales. Environ 1 adulte sur 3 000 en meurt.

Il est rare, mais possible, qu'une infection en début de grossesse cause des anomalies à la naissance. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la varicelle congénitale, qui se caractérise par un poids faible à la naissance, des cicatrices et des problèmes aux membres, aux yeux et au cerveau. La varicelle peut aussi causer une fausse-couche ou l'accouchement d'un mort-né.

Ces infections sont devenues rares en Colombie-Britannique en raison des programmes de vaccination de routine des enfants.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez HealthLinkBC File nº 119 L'Infants Act (Loi sur la petite enfance), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.

Obtenir de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle, consultez les fiches HealthLinkBC suivantes :

- HealthLinkBC File nº 14a Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)
- HealthLinkBC File nº 14b La rougeole
- HealthLinkBC File no 14c Les oreillons
- HealthLinkBC File nº 14d La rubéole
- HealthLinkBC File nº 44a Faits concernant la varicelle
- HealthLinkBC File nº 44b Le vaccin contre la varicelle

Pour de plus amples renseignements sur les vaccinations, consultez ImmunizeBC à https://immunizebc.ca/.





Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/more/resources/healthlink-bc-files ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.healthlinkbc.ca ou composez le 8-1-1 (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.